

Guide pour l'accompagnement à domicile et en RPA

Provenance des références



- CLSC, CRIC
- Maison de soins palliatifs
- Organismes communautaires
- Proche aidant
- Personne elle-même

Clientèle



- En soins palliatifs ou en fin de vie
- Maladie évolutive et incurable
- Perte d'autonomie
- Troubles neurocognitifs
- Vivant seul ou avec un proche

Ses besoins



- Écoute et partage
- Se sentir en confiance
- Être apaisé ou stimulé
- Respect de son autonomie et de sa dignité

Trucs pour entrer en communication



- Prendre connaissance de son histoire de vie, lui parler de ce qu'elle aime, ses passions, son métier, etc.
- Écouter de la musique
- Faire la lecture ou regarder des livres et des photos
- Jouer à des jeux (cartes, casse-tête, etc.)
- Garder le silence
- Prendre une marche, selon les capacités physiques
- Aller prendre un café



Lors du premier accompagnement, la personne responsable est présente pour faire la présentation de l'accompagnant à la personne malade et au proche aidant. Elle peut demeurer le temps de faire connaissance et de mettre les deux parties à l'aise. Au besoin, elle peut être présente lors du début du deuxième accompagnement.

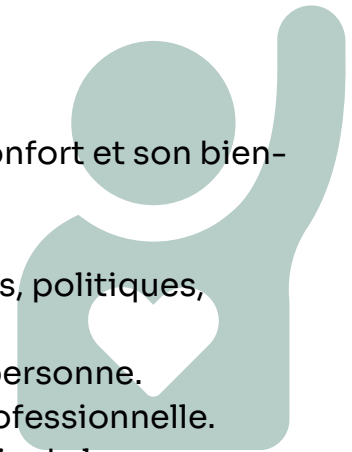
Les besoins de la personne proche aidante



- Écoute et partage
- Obtenir du répit pour réduire l'épuisement.
- Se changer les idées, participer à des activités sociales, aller à des rendez-vous, etc.
- Vaquer à ses occupations personnelles pendant que le bénévole s'occupe de son proche.
- S'exprimer sur sa situation et se sentir soutenue.
- Être référée vers les bonnes ressources (ex: Service de soutien et répit aux proches aidants de Breakeyville et Coopérative de services Rive-Sud).

Profil de l'accompagnant

- Être accueillant, à l'écoute, attentif et bienveillant.
- Être à l'aise à maintenir le silence.
- Adopter une attitude calme et rassurante.
- Être ouvert aux besoins de la personne et veiller à son confort et son bien-être.
- Faire preuve de discrétion et de transparence.
- Faire preuve d'ouverture face aux convictions spirituelles, politiques, culturelles et religieuses.
- Posséder une bonne compréhension des besoins de la personne.
- Respecter la confidentialité et maintenir une relation professionnelle.
- Contribuer au maintien de la dignité et de la qualité de vie de la personne.
- Offrir du soutien à la personne proche aidante et savoir référer au bon organisme
- Être autonome et avoir le sens de l'initiative.



Faire de l'accompagnement palliatif peut être confrontant. Il est fortement recommandé de nommer toutes difficultés vécues à la personne responsable de l'accompagnement lors de l'appel téléphonique mensuel pour obtenir du soutien.

Avant l'accompagnement

- Informer la personne malade ou la personne proche aidante en cas de changement (maladie ou autre)
- Veiller à son hygiène personnelle et à sa tenue vestimentaire.
- S'abstenir de porter du parfum puisque les personnes malades peuvent être plus sensibles aux odeurs.
- Se laver les mains.

Pendant l'accompagnement

- Porter l'épinglette bénévole d'Albatros Lévis
- Demander à la personne proche aidante son numéro de téléphone pour la rejoindre en cas d'urgence.
- Fermer son téléphone cellulaire et ne pas l'utiliser, sauf en cas d'urgence.

Avant de quitter

- Transmettre les informations pertinentes sur la personne malade à sa personne proche aidante, si besoin.

Après le décès

- Se rendre à la maison funéraire et/ou assister aux funérailles, dans la mesure du possible.
- Téléphoner à la famille pour vérifier si des difficultés sont vécues, un mois suivant le décès.
- Effectuer une visite à la personne proche aidante, si besoin.
- Référer vers le bon organisme, si besoin.

Tâches mensuelles

- Participer activement au suivi téléphonique mensuel avec la personne responsable.
 - Calculer ses heures de bénévolat, incluant le temps de déplacement.
 - Compléter son compte de frais de déplacement.
- *Albatros rembourse 0,55 \$ par kilomètre, jusqu'à un maximum de 75 km aller-retour entre la résidence et le lieu d'accompagnement.
- Envoyer le compte de frais et le temps total de bénévolat du mois à la personne responsable.

Bonnes pratiques

- Suivre les formations continues, notamment celle sur les principes de déplacements sécuritaires.
- Lire le mini-guide des bénévoles à domicile et en RPA pour s'auto-évaluer avant et après chaque accompagnement.
- Contacter sa personne responsable pour obtenir du soutien ou partager ses expériences et ses défis, au besoin.
- Participer aux soirées d'échanges et de partages.

Les exigences

- Être membre en règle d'Albatros Lévis.
- Avoir une bonne connaissance du Mouvement Albatros et des responsabilités de l'accompagnement.
- Respecter le code d'éthique.
- Être en bonne santé physique et mentale.
- Être autonome pour son moyen de transport.

